



Dimanche 27 septembre 2020

Rando Pommiers et Chaumières

Nom: Prénom: Age:

Club: N° Licence:

Adresse mail:

	Masculin	Féminin	Moins de 18 ans	
Route		35 km	65 km	95km
VTT	25 km	35 km	45 km	60km
Marche-trail			10 km	15 km

- 1- Les participants sont tenus de respecter le code de la route et d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières.
 - 2- La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.
 - 3- Les cycles utilisés par les participants sont équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.
 - 4- Les cyclistes en Vélo à Assistance Electriques (VAE) s'engagent à utiliser un vélo conforme à la législation en vigueur soient : bridage à 250 Watt / vitesse d'assistance de 25 km/h / assistance uniquement au pédalage.
 - 5- Le port du casque est fortement recommandé.
 - 6- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la randonnée
 - 7- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation
- Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la randonnée
- 8- Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature (des poubelles sont prévues à cet effet aux ravitaillements)
 - 9- La participation à la rando Pommiers et Chaumières implique la prise de connaissance du règlement et son acceptation sans réserve. L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement et ne faire l'objet d'aucune contre indication. Cet engagement se fait sous mon entière responsabilité.**

Signature

Le2020



Dimanche 27 septembre 2020

Rando Pommiers et Chaumières

Nom: Prénom: Age:

Club: N° Licence:

Adresse mail:

	Masculin	Féminin	Moins de 18 ans	
Route		35 km	65 km	95km
VTT	25 km	35 km	45 km	60km
Marche-trail			10 km	15 km

- 1- Les participants sont tenus de respecter le code de la route et d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières.
 - 2- La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.
 - 3- Les cycles utilisés par les participants sont équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.
 - 4- Les cyclistes en Vélo à Assistance Electriques (VAE) s'engagent à utiliser un vélo conforme à la législation en vigueur soient : bridage à 250 Watt / vitesse d'assistance de 25 km/h / assistance uniquement au pédalage.
 - 5- Le port du casque est fortement recommandé.
 - 6- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite de la randonnée
 - 7- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation
- Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la randonnée
- 8- Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature (des poubelles sont prévues à cet effet aux ravitaillements)
 - 9- La participation à la rando Pommiers et Chaumières implique la prise de connaissance du règlement et son acceptation sans réserve. L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement et ne faire l'objet d'aucune contre indication. Cet engagement se fait sous mon entière responsabilité.**

Signature

Le2020

